



Dans ce numéro :

Dolige: un rapport qui risque de déranger	2
Sport et Intercommunalité en Ile de France	2
L'assemblée du sport va devenir pérenne	3
Le règlement intérieur, caractère et objet	3
Dopage: les dernières nouvelles	3
L'équitation a le vent en poupe	4
L'équitation en péril	4
Championnat de France: le Val-de-Marne au top!	4
Sentez-vous Sport, Santé vous Bien 2011	5
94 LAttitude Sport	5
Le Vovinam Viet Vo Dao à l'honneur	6
La Solitaire du Figaro révèle un Val de Marnais	6
En direct de Jacksonville (Floride-USA)	6
Euro 2016	7
JO 2020 : Istanbul candidate	6
Championnat du Monde de Natation	6
Pierre Quinon choisit de s'en aller	7
EURO P N	8
Albert Ferrasse, mort du rugby « amateur »	8
Médailles de la Jeunesse et des Sports	8
Echos 94	9

Solidarité sportive

Cette rentrée s'annonce sous le signe de l'austérité qui doit conduire à la réduction des déficits publics, ceci par différentes mesures fiscales. Dans ce contexte l'effort doit être partagé d'une manière équitable au minimum, si nous avons bien compris le message.

Si la France vit au dessus de ses moyens, il existe aussi des sports qui sont dans le même cas, sans que personne ou presque ne s'en alarme beaucoup. Cette situation conduit à des inégalités flagrantes entre les différentes disciplines et leurs fédérations.

Dans ce contexte, ne serait-il pas aussi normal que le financement du sport soit mieux partagé ? Sur ce point le président du CNOSEF, Denis Masseglia, souhaite depuis longtemps une gouvernance partagée, mais aussi une solidarité entre tous les sports. C'est un sujet délicat qui est loin de faire l'unanimité. Le prochain congrès des CROS, CDOS et CTOS qui se déroulera les 14 et 15 Octobre en Seine et Marne, nous apportera peut-être quelques éléments de réponse. Sans être pessimiste par avance, la tâche semble vraiment très compliquée.

Il ne faut pas se voiler la face et ignorer la vérité : si les sports riches n'ont aucune inquiétude pour les années à venir, il n'en va pas de même pour les autres qui ne vont pas attirer des émirs et autres businessmen. Les fédérations délégataires olympiques, celles qui apportent des médailles, ne subiront pas la rigueur dans l'immédiat, 2012 étant une année olympique, enfin on peut le penser.... Maintenant reste la grande majorité qui est le moteur du sport pour tous, et qui n'a globalement de l'Etat que la plus petite portion du budget ministériel et le CNDS. Le complément indispensable vient des collectivités territoriales et on commence à connaître leurs limites, car elles doivent faire face à bien des difficultés conjoncturelles.

Il semble donc opportun de se poser la question : le mouvement sportif fédéré ne risque-t-il pas d'éclater si on n'y prend pas garde ? Une crise peut-être salutaire si elle entraîne une prise de conscience collective, ou alors dévastatrice.

Pour terminer je reprends à mon compte une déclaration de Denis Masseglia qui disait en substance « on ne peut pas financer que ce qui brille... », et cette opinion est valable pour l'ensemble des financeurs du sport.

Dolige, un rapport qui risque de déranger

«*la situation financière des collectivités est de plus en plus fragile, les maires qui peuvent être en même temps députés, sont confrontés à des choix douloureux*»



Eric DOLIGE

Ce rapport du nom du sénateur qui l'a rédigé, risque de provoquer quelques remous dans les services publics et le mouvement sportif. Il a été remis le 16 Juin au Président de la République, et préconise une simplification des normes applicables aux collectivités locales, afin qu'un dialogue équilibré s'installe entre l'échelon central et local.

Lorsqu'il s'agit d'installations sportives, les collectivités locales qui financent à 80% ces dernières sont confrontées à des aménagements fréquents imposés par les fédérations. Même si l'Etat s'est beaucoup investi sur la base d'un rapport de 2005 sur l'évaluation et le contrôle des normes éditées par les fédérations, en entamant une réforme importante sur le pouvoir réglementaire des fédérations, il n'en demeure pas moins que des incompréhensions et des difficultés persistent.

Dans un contexte où la situation financière des collectivités est de plus en plus fragile, les maires qui peuvent être en même temps députés, sont confrontés à des choix douloureux, et face à des complexités diverses, la grande majorité souhaite un allègement et un dialogue. A ce titre le CDOS a pu, à maintes reprises, prendre conscience auprès des élus des collectivités, de la lourdeur des procédures et du mécontentement engendré par ces financeurs.

Le ministre chargé des sports peut saisir la juridiction administrative pour des actes pris en vertu des délégations, dès lors qu'il estime ceux-ci contraire à la légalité (article L131-20 du code des sports). Le CNOSF devrait aussi continuer à jouer un rôle d'arbitre et de coordinateur.

Le rapport pointe la multitude d'acteurs et des intérêts propres qui complexifient la tâche

des collectivités. On remarquera aussi qu'il convient de faire la différence entre une recommandation et une règle obligatoire. Le rapport qui compte 268 propositions pour diminuer le poids de 400.000 normes qui pèsent sur les finances des collectivités et la qualité du service public, est à lire avec attention car nombre des propositions concernent le sport.

Pour le bien du sport, on peut espérer que ce rapport ne subira pas le sort de beaucoup d'entre eux qui restent dans un tiroir, à l'instar de ceux de la Cour des Comptes qui suscitent sur l'instant des réactions de la classe politique et qui ne sont guère suivis de décisions.

Nous lui souhaitons d'avoir au moins le mérite de parvenir à ouvrir un véritable dialogue entre les collectivités et le mouvement sportif, c'est un sujet d'intérêt général qui doit amener un consensus qui dépasse les clivages politiques.

Sport et Intercommunalité en Ile de France

«*Il serait judicieux, de notre point de vue, d'établir des diagnostics partagés entre les communes et le mouvement sportif*»

Dans son numéro 16 du mois de Juin, l'IRDS (Institut Régional du Développement du Sport) titre : « Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont nombreux à agir dans le domaine du sport. Les mises en œuvre sont cependant inégales et globalement peu innovantes. Les restrictions budgétaires annoncées et les incertitudes qui demeurent à la suite de la suppression de la taxe professionnelle ne créent pas, pour le moment, les conditions favorables à un développement ambitieux de la politique sportive. »

Il s'agit d'un dossier fort intéressant et édifiant qui conclut « que si de nombreux EPCI exercent des compétences en

matière sportive, celles-ci sont majoritairement centrées sur les équipements et encore peu sur l'animation sportive du territoire »



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Il serait judicieux, de notre point de vue, d'établir des diagnostics partagés entre les communes et le mouvement sportif, et sans doute d'autres acteurs du sport.

Sur ce dernier point il y a encore beaucoup de chemin à faire, et pourtant c'est indispensable

si on veut planifier le développement sportif et l'inscrire dans un projet global d'un territoire, surtout quand il est aussi vaste que celui de l'Ile de France. C'est donc la raison qui nous amène depuis la RGPP à dire que l'on doit commencer par le niveau départemental en termes géographiques, même si l'on veut encore raisonner en termes administratifs.

Les relations avec les EPCI sont très compliquées, on vient d'en faire l'expérience au niveau de notre comité, le CDOS. L'enjeu de nos relations conditionne l'avenir de l'organisation du sport en Val de Marne, comme dans d'autres départements.

L'assemblée du sport va devenir pérenne

Cette Assemblée du Sport fera l'objet d'un décret marquant ainsi sa création officielle début Septembre. Elle fera suite à l'assemblée provisoire de 180 personnes qui s'était constituée le 29 Mars dans une stricte intimité.

Le but était de réfléchir à la réforme du modèle sportif français et de sa gouvernance, 313 préconisations ont été remises à Madame la Ministre des Sports. Ces dernières ont été résumées par Madame Chantal Jouanno en quelques lignes : *« L'ambition est simple, c'est d'avoir une France 100% sport. Rendre le sport plus simple, relever les défis de société. Ces 313 préconisations vont permettre de porter un nouveau projet de société »*

Le développement de la pratique en club est un axe fort qui se décline par :

- La « licence d'exploration » permettant de passer d'un sport à l'autre.
- Le retour du « chèque-sport » ou « coupon-sport »

s'inspirant du chèque-vacances (la Ministre n'a pour l'instant aucune idée que cette mesure pourra représenter sic..)

Les propositions sont réparties en 6 thèmes :

- Développement des pratiques sportives
- Sport sain et éthique,
- Sport de haut niveau,
- Emploi et formation dans le sport,
- Economie du sport,
- Gouvernance du sport.

L'Assemblée se réunira une fois par an, et un groupe plus restreint de vingt personnes une fois par trimestre pour définir les sujets prioritaires qui seront débattus à l'Assemblée du Sport. Une déclinaison territoriale semble envisageable, rien n'est encore fixé.

Enfin pour terminer, le mouvement sportif est une nouvelle fois invité à se tourner vers les entreprises pour garantir son autofinancement, qu'on se le dise !!!

Madame Chantal Jouanno devant normalement être tête de liste aux sénatoriales, quittera donc son ministère en ayant mis en route un objectif gouvernemental qui n'apporte guère de choses bien nouvelles, sauf à bien comprendre que le mouvement sportif doit compter sur lui-même pour sortir la tête hors de l'eau...

Les prochaines élections devraient permettre aux candidats de donner leurs points de vue sur la politique sportive qu'ils entendent mener au sein de leur majorité. Le CDOS ne manquera pas d'entendre tous les prétendants et prétendantes sur ce sujet, particulièrement les bénévoles qui ont le sentiment d'être les oubliés des débats. Notre comité directeur devra proposer des initiatives.

D'un autre côté le prochain congrès des CROS, CDOS et CTOS en Octobre devrait nous permettre d'avoir le sentiment des représentants du mouvement sportif et la position du CNOSF.

« un objectif gouvernemental qui n'apporte guère de choses bien nouvelles, sauf à bien comprendre que le mouvement sportif doit compter sur lui-même pour sortir la tête hors de l'eau... »



Chantal JOUANNO

Le règlement intérieur, caractère et objet

On se doit de dire que son caractère n'a rien d'obligatoire, contrairement aux statuts qui généralement prévoient un règlement intérieur. Ce dernier est un document très utile qui a pour vocation de compléter et préciser les statuts. Ces derniers énoncent en principe succinctement les règles de fonctionnement de l'associa-

tion ; le règlement a lui pour objet de fixer les modalités pratiques du fonctionnement de l'association.

Quelques exemples non exhaustifs de dispositions:

- Montant des cotisations et mode de paiement,
- Les différentes catégories de membres,

- Le fonctionnement des assemblées et organes de direction,
- Les procédures de sanctions disciplinaires,
- La modification du règlement intérieur (ce point peut s'avérer nécessaire en cours de mandature, selon l'évolution des activités de l'association)...

« Document très utile qui a pour vocation de compléter et préciser les statuts »

Dopage: les dernières nouvelles

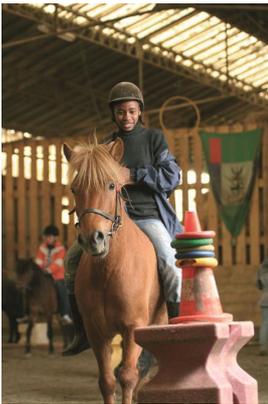
- Nouveau report de l'affaire Contador à novembre 2011,
- Alberto Contador lors d'une émission télévisée,
- Floyd Landis n'en finit plus, il charge indirectement
- César CIELO positif, simplement averti et autorisé à

participer aux championnats du monde (vainqueur, sifflé, du 50 mètres).



Cesar CIELO

L'équitation a le vent en poupe



Le succès de ce sport qui allie compétition et loisir, est réel, le nombre de licenciés de la FFE ne cesse de grandir, la plaçant au troisième rang derrière le foot et le tennis, sans compter les 2 millions de personnes qui montent occasionnellement.

Il existe un rapport très fort entre l'homme et le cheval depuis bien des siècles. Il a gagné petit à petit les zones urbaines par l'implantation de centres à proximité des villes. Le tourisme équestre à tout d'abord favoriser la randonnée, puis le mouvement « poney » a été sans doute le plus décisif, car c'est de loin le vecteur le plus

éducatif en direction des enfants. L'équitation en club a permis de mutualiser les moyens et de rendre la pratique très accessible, chiffres à l'appui : on compte dans les catégories socioprofessionnelles des foyers de cavaliers, 15% d'employés, 20% d'ouvriers et 22% de professions intermédiaires, ce qui traduit une réelle démocratisation.

Les stages sont la meilleure occasion pour découvrir cette activité en partageant la vie d'un poney dont on doit s'occuper; c'est une excellente école de la vie. Les personnes atteintes d'un handicap s'épanouissent également aux côtés des

chevaux. L'équitation est donc à la fois un sport éducatif, mais peut aussi être thérapeutique.

Le Comité d'Equitation du Val de Marne et son nouveau président, M. MULET-QUERNER ont la volonté de développer cette activité, mais ils ont besoin de trouver des sites de pratique. Le CDOS en la personne de son président s'est engagé à les aider.

L'année 2012 devrait voir la création d'une journée ou d'un WE du cheval sur le 94. Le Conseil Général soutiendra cette initiative; le lieu et la date restent à trouver, ce ne sera pas le plus compliqué.

L'équitation en péril

Après la condamnation des Pays Bas, de l'Allemagne et de l'Autriche par la Cour de justice Européenne, c'est le tour de la France, d'être la nouvelle cible par la menace de changement de fiscalité. La T.V.A. devrait passer de 5,5% à 19,6% sur les activités équestres et l'ensemble de la filière équestre.

Une telle décision serait lourde de conséquences sur les famil-

les (plus d'un million) qui pratiquent l'équitation comme sport et comme loisir, sans compter la menace qui pèsera aussi sur l'emploi (45.000 emplois, 1^{er} employeur sportif privé). Les sports équestres représentent 8.000 clubs, 250 nouveaux chaque année. Une démocratisation réelle par les coûts. S'il existe une petite chance de garder la T.V.A à 5,5% pour les activités équestres dans les centres, il

convient de se mobiliser.

C'est la raison pour laquelle, le président du CDE 94, Pascal Mulet-Querner, souhaite lui aussi une mobilisation générale dans notre département sous la forme de l'adhésion à une pétition en ligne sur le site : www.léquitationenperil.org Il demande également de solliciter les élus (maires, députés, sénateurs, conseillers généraux, députés européen).

«Les sports équestres représentent 8.000 clubs, 250 nouveaux chaque année. Une démocratisation réelle par les coûts»

Championnat de France: le Val-de-Marne au top!



Marion MONCELLI
1^{ère}—CCE Club Elite

Avec une 10^{ème} place, le Val de Marne finit en bonne position dans le classement des départements, malgré le peu de structures, et donc un nombre limité d'engagements par rapport aux autres. Toutefois 13 des 17 clubs ont réussi à qualifier 123 couples pour les poneys et 99 pour les chevaux. Avec un taux de réussite au dessus des 10 % pour les podiums (23 pour 6 titres de champion de France) le résultat est tout simplement magnifique et démontre une nouvelle

fois la qualité de nos structures et de l'enseignement.

Les champions de France ont fini comme le veut la tradition dans le Beuvron ainsi que les coaches et le président du CDE. Un pot réunissant tous les cavaliers, parents, et coaches fut organisé par le CDE avec la présence très appréciée du Président du CDOS 94, qui fit le déplacement jusque dans le Cher pour soutenir nos différentes équipes. Il a pu ce rendre compte sur place de la vraie

dynamique de notre sport, du potentiel éducatif des différentes disciplines avec notamment l'arrivée de nouvelles comme l'équifun pour les plus jeunes, faciles à mettre en place et à des coûts raisonnables, et enfin de la force sociale de notre sport.

Cette expérience fût une super aventure humaine que nous souhaitons renouveler, envie partagée par tous les participants, voilà une bonne nouvelle pour la saison prochaine

Sentez-vous sport, Santé vous bien!

Comme annoncé dans le précédent numéro du SCOOOP, les journées nationales SVS SVB auront lieu les 10 et 11 Septembre prochain. Le CDOS sera présent sur trois sites: Bry sur Marne, Le Plessis Trévisé et Orly.

La ville de Bry sur Marne profitera de son forum des associations, le samedi 10 septembre, pour faire découvrir à ses habitants plusieurs disciplines dont, entre autres, le rugby, la marche nordique ou encore l'aviron. Ces animations se dérouleront de 9h à 17h au Parc des Sports (3, rue du Clos Sainte-Catherine). Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des sports: 01.45.16.68.00 animation-vie-locale@bry94.fr

Le Plessis Trévisé proposera également de l'initiation dans le cadre de son forum de rentrée le Samedi 10 Septembre. Au programme: mise à disposition d'appareils de fitness de

plein air, initiation au tir à l'arc, karaté, taï-chi-chuan, marche nordique, randonnée pédestre, escrime, mini-tennis, séance de réveil musculaire et de stretching postural... et un stand de sensibilisation sur la nutrition dans le cadre de la pratique sportive. Toutes ces animations auront lieu de 9h à 17h à l'Espace Carlier. Pour connaître les horaires de chaque animation, rendez-vous sur notre site rubrique actualité et téléchargez le programme. Renseignements auprès du service des sports : 01.45.76.60.98, sport@leplessistrevise.fr

Enfin l'association Arc en Ciel de Taekwondo à Orly coordonnera le dimanche 11 septembre une après-midi festive, au Parc du Grand Godet : Form'Orly. De 13 à 18h, vous pourrez vous initier au taekwondo, à la boxe anglaise, au judo, au rugby et à la musculation, et découvrir les bienfaits de la pratique de ces sports sur la santé. Renseignements auprès de l'association

Arc en Ciel:

06.87.27.27.71

tkdorly@free.fr

Toutes ces activités sont gratuites et ouvertes à tous, et des cadeaux seront offerts à tous les participants!

Le CDOS sera présent sur ces trois sites pour animer un stand SVS SVB avec des brochures d'informations sur la pratique sportive, la santé et la nutrition. Ces journées seront également l'occasion de présenter au public notre moteur de recherche spécialisé dans le sport-santé, et qui référence les associations qui ont la capacité d'accueillir des publics aux besoins spécifiques (problèmes de sédentarité, d'obésité, de pathologies chroniques, d'handicaps...). Ces manifestations sont l'occasion de témoigner de notre engagement sur ce thème et de rappeler les différentes initiatives que nous mettons en place tout au long de l'année.



94 LAttitude Sport : deuxième édition

Pour cette deuxième édition de notre nouveau projet 94 LAttitude Sport, le CDOS a choisi de mettre en avant le Complexe Sportif de la Plaine des Bordes avec sa piscine. Samedi 17 septembre, de 14h à 18h, les habitants de la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne, pourront s'initier à de nombreuses disciplines sportives en vue de s'inscrire dans un club proche de chez eux pour la rentrée.

Au programme: athlétisme, baseball, aéromodélisme, escrime, double dutch, basket, boxe française, danse antillaise, twirling bâton, football américain, cheerdancing, karaté, lutte, taekwondo... et pour

la première fois, nous profiterons de la présence de la piscine pour offrir des baptêmes de plongée (attention places limitées). Une quinzaine de disciplines seront donc à découvrir grâce à de l'initiation et des démonstrations.

Le CDOS vous propose donc une journée festive entièrement gratuite avec des cadeaux à gagner et des offres exceptionnelles pour ceux qui voudraient s'inscrire pour la prochaine saison.

Nous tenons d'ores et déjà à remercier la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne qui soutient cette initiative, ainsi que les villes de

Chennevières, La Queue en Brie et Le Plessis Trévisé qui nous apporte une aide très précieuse sur cette action. Nous saluons leur investissement pour dynamiser leur tissu associatif sportif local, et ainsi offrir un large panel d'activités à leurs habitants.

Nous espérons que cette deuxième édition sera une réussite surtout au vue des efforts déployés pour toucher notre cœur de cible au sein des quartiers environnants le Parc, avec une stratégie de communication de proximité.

Le rendez-vous est donc pris, il ne manque plus que vous, on vous attend nombreux!!!



Le Vovinam Viet Vo Dao à l'honneur

Si cette discipline sportive reste encore confidentielle, il n'empêche que le Val de Marne a eu l'occasion de la découvrir à deux occasions : « La Nuit du Sport » et le « Challenge Olympique des familles », deux événements du CDOS pour lesquels, entre autres, le Club d'Ozoir-la-Ferrière était venu faire de magnifiques démonstrations.

Ce club s'est justement illustré lors du Championnat du Monde de cet art martial traditionnel vietnamien, qui s'est déroulé à Ho Chi Minh-Ville au Vietnam. Cette compétition a

regroupé 300 participants, représentant 22 nations. Si le Vietnam a trusté les médailles (vingt en or, quatre en argent et deux en bronze), la France s'est très bien défendue en se classant troisième avec quatre médailles en or, trois d'argent et onze de bronze.



Le club d'Ozoir a remporté brillamment deux médailles de bronze (en technique-mains

nues, une en individuelle féminine, et l'autre par équipe masculine), une d'argent (en technique-ciseaux volants, par équipe masculine) et trois d'or (en technique-self-défense par équipe féminine, en technique-épée et mains nues par équipe masculine)! Nous nous réjouissons donc pour son président qui avait accepté avec une grande gentillesse de faire connaître sa discipline dans notre département, ainsi que pour notre ami M. SUDORRUSLAN, directeur technique, qui œuvre d'arrache-pieds pour le développement de cette discipline. Bravo!



Equipe Seine et Marne



Maxime THEODOSE
et Aymeric NGUYEN
Technique -Epée

La Solitaire du Figaro révèle un Val de Marnais

Paul Meilhac de l'US Créteil Voile n'est pas vraiment un inconnu dans le milieu de la voile, et tout particulièrement en Val de Marne où il a fait ses classes en remportant son premier titre, Champion de France en laser (dériveur léger) en 2001. Ce marin de 29 ans, issu

de la filière olympique, s'est illustré dans de nombreuses compétitions. Pour sa deuxième participation à La Solitaire, il a frappé un grand coup en se classant 6^{ème} sur 47 participants. Désormais le monde de la voile aura un regard différent sur ce « petit jeune » qui

va prendre une place, à n'en pas douter, chez les grands. On notera qu'une petite erreur l'a privé de la victoire d'étape à Dieppe, mais son sponsor, la MACIF, ne peut qu'être satisfait et lui renouveler sa confiance pour les années à venir.



Paul MEILHAT

En direct de Jacksonville (Floride-USA)

C'est aux U.S.A que la Coupe du Monde de Twirling-bâton s'est déroulée du 30 Juillet au 8 Août. Encadrée par 38 personnes bénévoles pour la grande majorité, l'Equipe de l'Ile de France y concourrait en duos et solistes. Parmi les 22 sélectionnés, on comptait 2 athlètes du club d'Orly qui se sont brillamment illustrés:

Il termine 4^{ème} de la catégorie Junior Elite mixte en finale, confirmant ainsi son titre de champion de France et sa médaille de bronze au Championnat d'Europe. Il remporte également la première place en catégorie Groupe avec l'équipe régionale d'Ile de France, une très belle performance.

La toute jeune Océane, pour sa première sélection internationale, a remporté la médaille de bronze. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître, car elle concourait face à des cadettes mais aussi des juniors, alors qu'elle appartient à la catégorie minime sur le plan national, catégorie inexistante sur ces championnats.

«deux athlètes
du club d'Orly
se sont
brillamment
illustrés»

- Maxime



- Océane



Nous adressons toutes nos félicitations à la présidente du T.C.Orly, Madame Martine RUYSSSEN, et à l'entraîneur Sabrina CANNISTRA. Cette belle prestation est très encourageante pour les Championnats du Monde 2012 qui se dérouleront à Villebon-sur-Yvette (91).



Equipe d'IDF

Euro 2016

Dans un communiqué de presse du 7 Juillet, le Vice-président de la Région Ile de France en charge des sports et des loisirs a répondu à la question de la Majorité Présidentielle pour la contribution de la Région à hauteur de 10 millions d'euros pour la rénovation du Parc de Princes pour l'Euro 2016 :

« Le Vice-président a souligné que l'argent public ne peut pas servir à subventionner des

structures privées dont l'utilisation sera plus guidée par la volonté de rentabiliser leurs propres investissements plutôt que l'intérêt général. »

Il est vrai que l'avenir du Parc des Princes est incertain, il sera cédé par un bail emphytéotique administratif à un groupement privé, sans réelle garantie dans la durée du titulaire du bail.

Le rapport cadre voté en février 2011 par le Conseil Régional se fixe pour objectif de répondre aux besoins du mouvement sportif francilien par un réseau maillé d'équipements sportifs d'intérêts régionaux et d'équipements de proximité, tels que les piscines et les terrains de jeux synthétiques.

Gageons que le débat ne fait que commencer.

« l'argent public ne peut pas servir à subventionner des structures privées »

JO 2020 : Istanbul candidate



Durant l'été, le Premier Ministre Turc a annoncé la candida-

ture de la ville d'Istanbul pour les Jeux Olympiques 2020, soulignant que la Turquie possédait des complexes sportifs aux normes mondiales et une grande expérience en matière d'organisation d'événements sportifs.

Istanbul rejoint Rome, Madrid et Tokyo (intention à confirmer), les Etats-Unis renonçant

finalement à proposer une ville (New-York, Tulsa, Dallas, Chicago, Las Vegas, Los Angeles et Minneapolis étaient candidates).

Le 1^{er} septembre est la date limite de dépôt des candidatures avant le choix définitif du 7 septembre 2013.



Recep Tayyip ERDOGAN

JO : Application de la règle 45

C'est fin septembre que le Tribunal Arbitral du Sport rendra sa décision sur le bien fondé de l'article 45 de la charte olympique. Cette règle stipule, depuis le 1^{er} juillet 2008, que « tout athlète suspendu pour plus de

six mois pour violation d'un quelconque règlement antidopage ne peut participer aux deux prochaines éditions des Jeux Olympiques qui suivent la date d'expiration de la suspension ». Elle est contestée

par le Comité Américain.. Notons que les britanniques ont une règle encore plus restrictive qui prive, à vie, tous les suspendus pour dopage, de Jeux Olympiques.



Championnat du Monde de Natation

Hormis le cas de César CIELO dont il a déjà été question, ces championnats du monde, en Chine, à Shanghai, ont été une

réussite pour la natation française en attendant les JO de Londres et les prochains championnats du monde de 2013

qui ont été transférés de DUBAÏ à BARCELONE !



Pierre Quinon choisit de s'en aller



Champion Olympique à la perche en 1984 à Los Angeles, personnalité atypique (dans le sport), Pierre Quinon a toujours eu une grande méfiance des médias parce qu'il pensait

ne pas être en mesure de maîtriser la situation.

Il a décidé de quitter notre monde matérialiste. Peut-être dépressif, la sphère sportive l'avait un peu oublié.



EURO P N



Eberhard GIENGER

L'EURO P N 2011 a conduit ses 50 participants de la Semaine Européenne de Cyclo-tourisme à Marche en Famenne au cœur des Ardennes Belges, jusqu' à Berlin, soit 850 km par un temps souvent peu propice et par un parcours « collineux ». L'EURO Randonnée pour la Paix entre les Nations, généralement très populaire dans le Val de Marne (un quart des participants), a rassemblé fin juillet une dizaine de nations qui ont été accueillies avec ferveur dans de nombreuses villes allemandes.

L'arrivée grandiose, Porte de Brandebourg, a été complétée par un accueil au Bundestag, le parlement allemand, par le très sportif député Eberhard

GIENGER, un truculent personnage. Admiratif de la performance sportive, il est allé jusqu' à solliciter un autographe du participant de Paris – Pékin, Eric MORRANE, de Fresnes. Son sens de l'humour a animé le reste de la cérémonie. Il expliqua notamment qu' il n'y a que les médaillés d'or et de bronze qui sont heureux : le médaillé d'or parce qu' il a gagné, le médaillé de bronze parce qu' il a une médaille.... Ainsi le médaillé d'argent et le 4^{ème} sont les grands perdants.... Et d' une médaille de bronze à la barre fixe , à Montréal, en 1976, il en fût très heureux parce qu' il eut le privilège de la partager, fait rare et exceptionnel, et pour son plus grand bonheur, avec son ami Henry

BOERIO. Son palmarès se compose d' un titre de champion du monde en 1974 (barre fixe), de trois titres de champion d' Europe en 1973, 1975 et 1981 (barre fixe), de 5 médailles d' argent (barre fixe, barres parallèles et cheval d' arçon), et de 3 médailles de bronze. Aux JO.

Aujourd' hui, homme politique, il est en Allemagne, un leader incontesté, et un des rares sportifs de l' ancienne Allemagne de l' Ouest présents dans l' arène politique. Il n' est pas impossible qu' il nous rende visite dans le Val de Marne ! Enfin, une figure porte son nom, le *Gienger*, mouvement de barre fixe consistant en un lâcher de barre.

Albert Ferrasse, mort du rugby « amateur »



Albert FERRASSE

Albert FERRASSE, joueur d' AGEN, champion de France 1945, finaliste en 1947, devient, à la fin de sa carrière, arbitre. C' est dans cette fonction qu' il officiera, en 1959, à la finale du Championnat de France, Racing Club de France – Mont de Marsan (8 – 3).

En 1963 (et le restera jusqu' en 1985), il est élu président de son club, le SU Agen, cinq ans avant d' accéder à la présidence de la Fédération Française de

Rugby qu' il quittera, elle, en 1991. Farouchement opposé au professionnalisme, il maintient le championnat de France à 64 clubs, donc avec de petites structures et il s' oppose à la création d' une Coupe d' Europe des Clubs, mais est favorable à une Coupe du Monde et contribue à sa création. D' ailleurs, de 1979 à 1987, il est président de l' International Rugby Board où les anglais « font profil bas ». Ayant la main sur les sélections nationales, volontiers provoca-

teur, il envoie, en plein apartheid, l' équipe de France en Afrique du Sud mais avec des joueurs noirs dont Serge Blanco.

Adeptes d' un pouvoir sans partage mais avec des convictions sur lesquelles, il n' acceptera aucune concession, il incarnait un type de dirigeant qui ne pourrait plus exister.

Il nous a quitté à l' âge de 93 ans.

Médailles de la Jeunesse et des Sports



Cette distinction permet de récompenser les personnes qui se sont distinguées au service de l' éducation physique et des sports, des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives, des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisirs social et de l' éducation populaire, et enfin de toutes les activités se rattachant à ces catégories.

L' échelon bronze, accessible après 8 ans d' activités, est attribué par le Préfet du département, après avis de la commission départementale. Les échelons Argent et Or sont attribués directement par le Préfet de région et le Ministère.

Dans notre département, la commission se réunit deux fois par an sous la présidence du

directeur de la DDSCS. Elle se compose de représentants de la DDSCS, du CD des Médaillés et du CDOS, et les dossiers de demande d' attribution peuvent être retirés auprès de ces trois structures. Nous insistons, comme chaque année auprès des responsables de comités et d' associations afin de les inciter à remercier leurs dirigeants en les proposant pour cette distinction.

Les Echos 94

Le BAFA a nouveau subventionné

Supprimée en 2010, l'aide a été rétablie par le Conseil Général pour l'année 2011 et même augmentée, passant de 170.000 euros à 200.000 euros.

Il s'agit d'une très bonne nouvelle pour les jeunes du département, cette décision devrait permettre d'apporter une aide à 2.000 d'entre eux, soit un montant moyen de 100 euros par candidat. Indirectement, c'est aussi une aide pour le sport, les jeunes pouvant avec un BAFA prétendre encadrer des stages sportifs de mineurs où ce diplôme est requis.

Il faut dire que la suppression était intervenue dans un contexte financier délicat pour le département, néanmoins celle-ci n'avait pas été très appréciée.

4ème anneau d'Alfortville

L'Union Sportive d'Alfortville Athlétisme organise cette course pédestre le dimanche 25 Septembre en partenariat avec l'O.M.Set le Conseil Général.

Cette épreuve est ouverte aux catégories suivantes : moustiques (1,1km), benjamins (2,2km), minimes (3,3 km), adultes (3,6 et 10 km)

Le départ de la course se fera sur les quais de Seine à hauteur de la rue du Général Leclerc, sous le panneau indicateur Alfortville/Vitry, en direction du pont d'Ivry.

Renseignements au 01 49 77 61 75 ou sur le site : www.usalfortville.athle.free.fr

Aides aux sportifs de haut niveau

Le Conseil Général aide comme chaque année les sportifs inscrits sur les listes du Ministère des Sports au 1^{er} Novembre 2011 et inscrits dans un club du Val de Marne. Pour les sports individuels les dossiers pour la saison 2011/2012 sont à déposer au plus tard le 30 Novembre 2012.

Pour mémoire, les dossiers des sports collectifs étaient à déposer avant le 31 Août. Les dossiers sont suivis par Laëticia MARVILLET du Service des Sports du Conseil Général (laetitia-marvillet@cg94.fr, téléphone 01 43 99 74 81)

Natation

L'US Créteil Natation, la dernière-née des sections, fêtera sa première année d'existence en septembre. Elle compte déjà plus de 1.000 adhérents et offre diverses activités qui sont ouvertes au public.

D'ores et déjà les classes primaires de l'Ecole Victor Hugo sont accueillies la semaine. Pour la saison qui s'ouvre plusieurs projets vont voir le jour :

- Une seconde sportive avec le lycée Saint Exupéry
- Une activité spécifique pour les personnes atteintes d'une pathologie à un stade précoce (surpoids, ostéoporose, diabète, asthme...) sous la responsabilité d'un brevet fédéral « aqua santé ».

La section dispose de 170 heures de créneaux par semaine, soit près de 6.800 heures sur la saison. L'encadrement est composé de 22 entraîneurs, 22 officiels qui peuvent ainsi s'occuper de

142 compétiteurs, sans oublier tous les bénévoles.

Escrime

C'est avec un réel plaisir que nous avons appris que la section escrime de la VGA Saint Maur avait reçu confirmation de la Fédération Française de l'inscription officielle de l'épreuve à l'épée féminine au titre de la Coupe du Monde les 23,24 et 25 Mars 2012. Elle sera donc la deuxième épreuve qualificative au J.O de Londres.

Cette décision fait suite à un nombre de soutiens importants et à diverses interventions de personnalités, afin que cette épreuve phare pour la ville de Saint Maur soit maintenue, alors même que l'année 2011 voyait sa dernière édition.

Championnat du monde d'Escrime

A l'occasion des mondiaux 2011 d'escrime qui se dérouleront à Catane en Sicile, du 18 au 16 Octobre, le Club des Supporters des Equipes de France d'Escrime organise un déplacement. Pour tout renseignement veuillez contacter Denis CLAVEL, 33, rue Maximilien Robespierre 94120 Fontenay sous Bois (06.88.79.52.98) ou rendez-vous sur www.supporters-escrime.fr

Tous pour la Marne

C'est devant ce slogan déployé sur les bords de la Marne par une quinzaine de personnes au Pont de Chennevières, que quelques courageux se sont jetés à l'eau. L'ex-champion de saut à la perche, Jean GALFIONNE, et Jacques Leroy, Conseiller général, ont montré l'exemple

à l'occasion du 6^{ème} Big Jump, sous l'œil de quelques badauds et sous celui de la Protection Civile.

Ils ont ainsi bravé l'interdiction préfectorale datant de 1970 qui interdit la baignade dans la Marne. Ce geste symbolique tendait à démontrer que l'on doit pouvoir, dans un proche avenir, goûter à nouveau les joies de la baignade dans une rivière dont la qualité de l'eau n'a cessé de s'améliorer, c'est le cas de nombreuses rivières françaises. Cette opération a été menée dans 150 villes le même jour pour les mêmes raisons.



10ème tournoi des Institutions

Organisé par le District de Football du Val de Marne, il s'est déroulé le 25 Juin. Il a regroupé plus de 150 participants et a permis de récolter 2.417 euros au profit de l'association ELA.

Pourtant ce tournoi, qui est en soi une réussite, a connu au dernier moment la défection de trois équipes partenaires du district. La directrice du district, Lili Ferreira n'a pas caché sur le moment sa déception, en déclarant que ce tournoi s'essouffait sous cette forme, et que c'était sans doute sa dernière édition.

Nul doute que ce tournoi perdure en 2012 en s'ouvrant sans doute à d'autres partenaires, c'est tout le mal que l'on peut lui souhaiter !!!

Les Echos 94

Voile, le Val de Marne s'illustre

Jules Ducellier de la V.G.A Saint Maur remporte le titre très envié de champion de France 2011 dans la série Optimist.

C'est la première fois depuis que le championnat de France minimes existe (30 ans) qu'un régatier d'Ile de France gagne ce championnat référence de la valeur des 12/14 ans. Jules âgé de 14 ans a débuté en école de voile à 7 ans à la VGA Saint Maur. Il naviguait les samedis après-midi dans les darses de Bonneuil quand ces concurrents actuels découvraient la rade de Brest, la baie d'Antibes ou les alizées en Guadeloupe. Pourtant il est resté fidèle à son club, en école de sport, puis en équipe régata avant d'intégrer le team de la ligue Ile de France. L'an dernier déjà, il avait fini 5^{ème} et gagné le titre en Open Bic. Soutenu par la VGA qui lui fournit notamment son matériel et un support logistique important au même titre que les autres coureurs du groupe, Jules a pu faire une grosse saison de préparation qui l'aura vu naviguer depuis Septembre 2011 en Angleterre, en Hollande, en Espagne à plusieurs reprises, et même à Miami à Noël dernier.

Le Val de Marne, tout comme l'Ile de France possède peu de plans d'eau et dont l'accès s'avère quelquefois assez

compliqué, ce qui oblige à de nombreux déplacements fatigants, ce qui ne rend que plus méritant le compétiteur qui s'illustre. On doit souligner qu'une large majorité des grands navigateurs ont fait leurs premiers pas sur ce bateau atypique que certains qualifient de « caisse à savon » car les premiers étaient construits en bois d'une manière rudimentaire

En 2012 l'objectif sera le championnat d'Europe Optimist avant de changer de support : le 420 « Ville de Saint Maur » et toujours à la VGA !!! On ne peut que souhaiter encore beaucoup de succès à Jules Ducellier et la VGA Voile.



La Journée du Maillot

Ce sera la deuxième édition organisée par la Stella Saint Maur Handball, le 18 Septembre au stade Pierre Brossolette à Saint Maur. Le président Bernard Monnot et tous les dirigeants seront heureux de vous accueillir pour cette journée qui marquera le coup d'envoi de la saison 2011/2012. De nombreuses surprises et de nombreux cadeaux vous attendent.

Trail, l'exploit !!!

Le Comité d'Athlétisme du Val de Marne à l'honneur de compter une championne de trail par équipe. Un très grand bravo à Aurélia TRUEL qui termine 4^{ème} du Championnat du Monde en Irlande et 1^{ère} par équipe sur une distance de 70 km comportant un dénivelé de 2.000 mètres.

Il s'agit d'un véritable exploit que l'on doit apprécier à sa juste valeur, et qui est une juste récompense pour cette athlète du SCCR Choisy, dont on peut, par ailleurs, apprécier la gentillesse. Bonne continuation Aurélia et encore bravo!



Le Val de Marne, terre de rugby

Le 18 Juin dernier la section de Rugby de la VGA Saint Maur a fêté ses 90 ans. Mais Saint Maur n'est pas la seule ville du Val de Marne où le rugby est bien ancré et se pratique avec succès. Dans le même temps on apprendait que les élus (es) du Conseil Général avaient décidé à l'unanimité d'apporter leur soutien à la candidature du département pour la construction d'un grand stade dédié à

ce sport.

C'est fin 2010 que la Fédération Française de Rugby (FFR) avait annoncé son désir de posséder un grand stade pour accueillir les rencontres du XV de France et de développer le rugby professionnel. Un appel à candidature a donc été lancé le 15 Avril dernier pour trouver un site d'accueil. Parmi trente candidatures, cinq ont été retenues dont celle du Val de Marne dans une zone entre Thiais et Orly. Le projet est soutenu par les villes de Thiais, Orly, Chevilly-Larue et Rungis.

De nombreux arguments plaident en faveur de ce site de 15 hectares. On estime qu'il deviendrait un pôle d'attractivité métropolitain de premier plan, et serait générateur d'emplois. Un comité de candidature a été mis en place, le dossier a été déposé à la FFR, la décision sera rendue en 2012.

On ignore pour l'instant le coût de cette opération et quels seraient les investisseurs. On parle tout de même d'un stade d'une capacité de 82.000 personnes adapté à recevoir, comme le Stade de France, toutes sortes de manifestations. Le financement d'un tel équipement ne peut qu'interpeller le mouvement sportif Val de Marnais dans une période de restrictions budgétaires.

CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES, et Jessica LOPES

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie LASSOUED, Christian PLAT et Jean-Claude RAOULX.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...